



Syndicat National des Personnels de l'Education et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire - Section Martinique
Tél : 0596641560 - Fax : 0596641584
Adresse : Quartier Mignot, route du Vert-Pré 97231 Le Robert
Site Internet : www.snpespji-fsu.org
Courriel : snpes972@gmail.com



Robert, le 19 avril 2017

Les personnels de la PJJ Martinique en souffrance STOP aux violences institutionnelles !!!

Le SNPES-PJJ/FSU Martinique déplore le climat général de souffrance et de maltraitance au travail que subissent les personnels de la PJJ Martinique et qui s'illustre en partie par :

- une surcharge de travail pour les personnels éducateurs(trices), psychologues, assistant(e) social(e) et adjoints administratifs du STEMO,
- des personnels de l'UEMO Atlantique qui demeurent, encore pour « quelques temps », dans des locaux dégradés, inadaptés et exigus pour accueillir décemment les jeunes et les familles,
- des personnels de l'UEAJ qui continuent d'exercer leurs missions dans des locaux non-conformes,
- des personnels de l'UEHC qui sont trop fréquemment confrontés à des violences et à une absence de considération et de soutien de la Direction Territoriale. Des arrêts maladie trop réguliers, dont les cadres du service ! Ces derniers jours, l'UEHC a connu des événements graves qui nécessitent des mesures urgentes afin de garantir aux personnels de meilleures conditions de travail indispensables pour assurer une prise en charge éducative de qualité,
- des pratiques managériales de la Direction Territoriale malveillantes, maltraitantes, dénigrantes (la directrice de l'EPEI désavouée lors d'un collège de direction, ...)
- une Direction Territoriale qui se déresponsabilise en permanence (les dysfonctionnements de l'UEHC : la faute à la direction du service, la surcharge de travail des éducateurs du STEMO : la faute des magistrats, le déménagement encore incertain de l'UEAJ et de l'UEMO Atlantique : la faute de la DIR,
- le courrier anonyme qui a dégradé les rapports entre les personnels de l'UEHC et mis gravement en cause des personnels : personne n'est fautif, mais c'est la DT qui diffuse quand même l'information...)
- une qualité de la communication et de diffusion de l'information déplorable...

Ces exemples, parmi tant d'autres, décrivent très nettement le climat social délétère que nous dénonçons depuis fort longtemps, et qui se renforce de plus en plus au point de mettre en très grande difficulté le fonctionnement des différentes unités éducatives qui composent notre territoire.

Elles sont toutes au bord de l'implosion !

Les personnels de la PJJ Martinique sont en **SOUFFRANCE** et nous ne pouvons passer sous silence le mal être au travail qu'ils éprouvent, les conditions difficiles dans lesquelles ils doivent exercer leurs missions et dont les conséquences nuisent à la prise en charge des jeunes qui leur sont confiés.

Nous nous questionnons sur la réelle volonté du Directeur Territorial d'améliorer le climat social et de prévenir ainsi les Risques Psycho Sociaux quand il ne donne pas suite à la proposition que nous lui avons faite depuis longtemps de saisir l'ARACT, lui qui se targue d'avoir de « *grandes considérations pour les RPS* », et d'être « *bienveillant envers les agents* ».

Nous dénonçons des tentatives d'intimidation, de persécution allant jusqu'au harcèlement moral pour certains agents.

Nous refusons la stratégie de division des personnels induite, entre autre, par l'inaction de la Direction Territoriale de Martinique !

Rien ne va plus ! C'en est assez !

STOP aux violences et à la maltraitance institutionnelles !!!

C'est ensemble que nous devons agir et réagir, afin que la DT Martinique prenne ses responsabilités au regard de la situation déplorable dans laquelle se trouve les services et les personnels de la PJJ de notre territoire, et agisse en conséquence.

Nous appelons donc les collègues de l'ensemble des services à nous interpeller et à nous informer pour que nous puissions porter leurs paroles et leurs doléances à la Direction Territoriale lors du Comité Technique Territorial sur le bilan social et la formation qui se tiendra le 28 avril prochain.

En fonction des réponses apportées par la DT Martinique, le SNPES-PJJ/FSU 972 s'engage à proposer aux agents un mode d'action collective afin de faire entendre leurs revendications !